



Montcherand, le 27 avril 2020

Déchetterie communale Nouvelles mesures de la Commune

Au vu de l'évolution épidémiologique et des recommandations des scientifiques, le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les mesures de protection de la population contre le nouveau coronavirus à partir du 27 avril.

Au niveau communal des mesures exceptionnelles ont été mises en place, afin de protéger les habitants et les collaborateurs de la Commune.

A partir du 29 avril 2020, la déchetterie sera à nouveau ouverte aux horaires habituels, soit :

le mercredi de 17h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 11h00

Les mesures de prévention d'hygiène et de distance social vont perdurer bien au-delà du 27 avril 2020, c'est pourquoi l'accès à la déchetterie sera toujours limité à un nombre restreint de personnes en même temps, ce qui pourrait occasionner de l'attente.

Nous vous rappelons que tous les citoyens ayant besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité comme l'évacuation des poubelles, peuvent s'adresser à la Commune, en contactant par téléphone, Mme Dominique Wittwer au n° 079 251 29 75.

Dans cette période de crise exceptionnelle et éprouvante, la Municipalité incite les citoyens à être des acteurs responsables et solidaires.

La Municipalité